

Fragments mécréants IV : Hantologies de l'Etre juif

vendredi 8 août 2014, par [BENSAÏD Daniel](#) (Date de rédaction antérieure : août 2005).

« **Hantologies de l'Etre juif** » constitue le quatrième chapitre de l'ouvrage de Daniel Bensaïd, *Fragments mécréants. Mythes identitaires et république imaginaire*. *

Sommaire

- [Judéophobies](#)
- [Antisémitisme d'extrême-gauche](#)
- [Antisionisme ?](#)
- [Blacklash](#)
- [Petites infamies « humanitaire](#)
- [Grandes infamies \(toujours «](#)
- [Jurisprudence scélérate](#)
- [Abjections ordinaires](#)
- [Nation ethnique](#)
- [Névrose des origines](#)
- [Cruelle ironie de l'histoire](#)
- [Juif éternel devant l'Eternel](#)
- [Nouveaux théologiens](#)
- [« Lévinassiens » de toutes les](#)
- [Etre ou ne pas être](#)
- [Médiations](#)
- [Comment peut-on devenir \(...\)](#)
- [L'année prochaine en Palestine](#)
- [En tant que juifs](#)
- [Hantologies versus Ontologies](#)

« *De temps en temps, d'étranges crépuscules interrompent l'histoire éclairée, la lumière se scinde en innombrables petites flammes vacillantes et ambiguës, la terre ferme vous est retirée sous les pieds, les événements se mettent à tourner en ronde infernale autour d'une conscience à nouveau dépaylée. Et des certitudes qui se moquent de la confrontation vous remontent d'un fond oublié* »
Emmanuel Lévinas, *Difficile liberté*, 1961

« *Le judaïsme s'est conservé non pas en dépit de l'histoire, mais grâce à l'histoire* »
Karl Marx, *La question juive*, 1844

Judéophobies.

Le ministère de l'Intérieur et divers observatoires ont enregistré ces dernières années une augmentation non linéaire mais réelle des actes antisémites. Les critères en sont variables. Ils vont

de l'insulte et du graffiti, jusqu'aux actions racistes violentes et au simple « *conflit de voisinage sur fond apparemment raciste* » ; ou, plus vaguement encore, à ce que Pierre-André Taguieff appelle « *des formes euphémisées de judéophobie* » [1]. Cette tendance s'inscrit dans une multiplication générale des agressions raciales. L'antisémitisme existe, confirme Michel Wieviorka, mais il est « *moins puissant, moins présent, moins évident que ce à quoi nous pouvions nous attendre* », d'autant que la communauté juive est mieux organisée et mieux protégée que d'autres (médiatiquement et moralement) par rapport aux exactions racistes [2].

Ce sobre constat ne suffit pas à tempérer le pathos d'Alain Finkelkraut, qui voit se fermer une « *parenthèse* » historique pour « *les juifs de France* » : « *Les juifs ont le cœur lourd et, pour la première fois depuis la guerre, ils ont peur* [3]. » Et ils auront d'autant plus peur qu'on agitera le spectre de « *l'antisémitisme qui vient* ». La peur, comme on sait, est bien mauvaise conseillère. Et l'histoire ignore les parenthèses. Si l'antisémitisme est de retour, ce n'est pas sous forme d'une restauration. C'est au présent, pleinement présent, sous la forme d'un antisémitisme de notre temps. Pierre-André Taguieff a probablement voulu capter cette actualité inédite en employant le terme de judéophobie [4]. Son ressort principal serait « *une islamisation de la judéophobie* », dont la croissance coïnciderait avec l'arrivée de Sharon au pouvoir et l'irruption de la deuxième Intifada : « *Dès l'automne 2000, la force de l'image joue dans un sens anti-israélien* ». Et pour cause : c'est l'image d'une occupation militaire avec son cortège d'exactions et d'humiliations coloniales. Comment s'étonner, dès lors, que les territoires occupés ou l'invasion de l'Irak deviennent, pour des populations immigrées, le miroir de leurs propres misères sociales. Pour les arabes comme pour les juifs, la globalisation médiatique des émotions contribue à interioriser le conflit et à activer des antagonismes communautaires.

A la vue des opérations israéliennes de Rafah ou de Naplouse, et de l'édification de l'abominable Mur de séparation, l'opinion publique européenne commence à se retourner. C'est ce qui préoccupe les institutions communautaires comme le Crif ou l'Uejf. Et c'est pourquoi elles développent un lobbying contre-productif, au risque de nourrir au lieu de le désamorcer un antisémitisme latent, et de le banaliser à force de recourir aux amalgames les plus improbables [5]. La notion de « *judéophobie* » aggrave ainsi la confusion en mêlant indistinctement les relents d'un antisémitisme racial traditionnel, les résurgences toujours possibles d'un antisémitisme religieux, et un antiséionisme politique ou une opposition à l'apartheid brutalement imposé aux Palestiniens par l'Etat d'Israël.

Antisémitisme d'extrême-gauche ?

Face aux agressions et aux profanations, la vigilance et la riposte sont nécessaires. La gauche radicale ne manque pas de références en la matière. Elle a plutôt pris les devants dans la lutte anti-raciste, dès les années 1970 ou avec la création de Ras l'front face à la montée du Front national. Mais il y a une indécence certaine à parler, comme Finkelkraut, de l'année 2002 comme d'une « *Année de cristal* ». La France ne vit pas à l'heure des pogroms. Et si l'antisémitisme peut devenir l'anti-impérialisme des imbéciles, comme il fut naguère le socialisme des imbéciles, la politique expansionniste de l'Etat d'Israël n'y aura pas peu contribué.

L'exagération médiatique et l'activisme diplomatique israélien veulent faire passer la France pour le pays dans lequel les juifs seraient en insécurité permanente. Ils attisent ainsi leurs angoisses existentielles et les poussent à imaginer Israël comme un refuge sûr, alors que c'est certainement l'endroit du monde où les juifs sont réellement en insécurité. L'identification totale des « *juifs de France* » avec l'Etat d'Israël a pour conséquence logique l'assimilation désormais courante de l'antiséionisme à l'antisémitisme. Finkelkraut, Taguieff, Adler, Klarsfeld, Tarnero en viennent ainsi à

incriminer la gauche humaniste et la gauche révolutionnaire. Pour le premier, l'avenir de la haine se trouve davantage aujourd'hui chez les antiracistes et altermondialistes, que chez les nostalgiques de Vichy. Taguieff est encore plus clair : « *L'anti-sionisme criminalisant et l'anti-américanisme diabolisant sont au néo-communisme et au néo-gauchisme ce que l'antisémitisme rédempteur fut au nazisme (...). C'est ainsi qu'aujourd'hui, une forte imprégnation judéophobe marque une partie significative de la gauche et de l'extrême-gauche [6].* » La voie est alors tracée pour qu'un Roger Cukiermann aille jusqu'à dénoncer la « *coalition brun-rouge-vert* » et à se réjouir que le score de Le Pen à la présidentielle de 2002 puisse « *faire réfléchir les musulmans en France* » [7].

Antisionisme ?

Tenant pour acquis que « l'anti-sionisme au sens fort » signifie l'élimination de l'Etat d'Israël, Taguieff censure du même coup toute critique du projet sioniste et scelle l'amalgame entre antisionisme et antisémitisme. L'anti-sionisme au sens fort ? La formule expéditive accroît la confusion. Bien des juifs a-sionistes ou anti-sionistes ont considéré que la fondation d'un Etat juif n'était pas la réponse attendue à la question juive, mais une nouvelle ruse sinistre de l'histoire, pouvant conduire à un nouveau Massada . L'existence d'Israël en tant qu'Etat est pas aujourd'hui internationalement reconnue - y compris par l'Autorité palestinienne - et une communauté nationale juive vit sur son territoire. Si son installation s'est faite au prix de l'expulsion de 800 000 Palestiniens, c'est désormais un fait, et personne - notamment pas la majorité écrasante des Palestiniens - n'exige « *le rejet des juifs à la mer* ».

Ce qui est en cause, c'est la structure ethno-théocratique de l'Etat juif. C'est la discrimination infligée par un Etat « *démocratique pour les Juifs, et Juif pour les arabes* », selon la formule percutante d'Azmi Bishara. C'est l'occupation des territoires et les obstacles à la reconnaissance d'un Etat palestinien souverain. On entend parler couramment, sans que la plupart s'en étonnent ou s'en offusquent, d'un « *Etat Juif* » (avec majuscule). La qualification de l'Etat comme Etat Juif introduit pourtant une référence religieuse ou/et ethnique. Sous un tel signifiant, Etat-nation et Etat-ethnique deviendraient ainsi synonymes et indissociables. Imaginons le tollé, si le mouvement national palestinien avait revendiqué à la tribune des Nations Unies une Palestine musulmane ou une Palestine arabe !

L'anti-sionisme politique ne conteste donc pas la présence d'une communauté nationale juive, dont les formes de cohabitation avec le peuple Palestinien (deux Etats séparés ? Etat binational, avec autonomie culturelle des communautés qui le composent ?) restent à inventer. Il critique les institutions ethno-théocratique d'un Etat fondé, en vertu de la loi du retour, sur le droit du sang, sans que les fervents républicains philo-sionistes français s'en émeuvent le moins du monde [8]. Ces questions sont pourtant débattues et controversées au sein de la gauche israélienne elle-même.

Est-ce donc être antisémite que de revendiquer, conformément aux résolutions de l'Onu, les droits spoliés du peuple palestinien, et d'exiger la reconnaissance d'un Etat palestinien jouissant d'une pleine souveraineté et d'une continuité territoriale, dans la perspective d'un Etat bi-national qui reconnaîtrait à terme des droits égaux à ses citoyens juifs et arabes. L'ancien président de la Knesset, Avraham Burg sera-t-il dénoncé comme antisémite pour avoir écrit : « *La révolution sioniste reposait sur deux piliers : la soif de justice et une équipe dirigeante soumise à la morale civique. L'une et l'autre ont disparu. La nation israélienne n'est plus aujourd'hui qu'un amas informe de corruption, d'oppression et d'injustice. La fin de l'aventure sioniste est déjà à notre porte. Oui, il est devenu probable que notre génération soit la dernière du sionisme. Après elle, il resterait ici un Etat juif méconnaissable et haïssable. Qui de nous voudra en être le patriote ? (...)* » Au nom du grand Israël, « *nous allons mettre en place un système efficace de ségrégation ethnique, des camps*

d'internement, de villes prisons : le ghetto Kalylia et le Goulag Jénine (...) C'est soit la discrimination ethnique, soit la démocratie [9]. » Vérité à Tel-Aviv, antisémitisme à Paris ?

Pour combattre l'antisémitisme, il est nécessaire au contraire de distinguer entre les juifs d'Israël et l'Etat sioniste (a fortiori entre la diaspora et l'Etat d'Israël). L'anti-sionisme est une position politique. On ne saurait la confondre avec une orientation raciale ou religieuse, de même que l'antinazisme ne saurait être confondu avec la germanophobie ou l'anti-impérialisme avec un anti-américanisme stupide. Il y eut leur Allemagne, et la nôtre, celle de Rosa Luxemburg et Karl Liebknecht, celle de l'insurrection de Hambourg, et de la résistance communiste dans les camps de la mort. Il y a leur Amérique, celle de Truman, de Mac Carthy, de Bush et du Ku Klux Klan, et la nôtre, celle des martyrs de Chicago, des manifestants de Seattle, du mouvement anti-guerre, de Malcolm X, du free jazz et du Black Power. De même, il y a l'Israël de Sharon, du rabbin Kahane, des colons, et celui de Nurit Peled, de Michel Warshawsky, des jeunes soldats objecteurs de Gush Shalom.

Blacklash.

« Territoires occupés » ... La formule est devenue si banale, si familière, qu'elle pourrait presque faire oublier la réalité de l'occupant et de l'occupation. Elle est pourtant apparue au grand jour après la provocation de Sharon sur l'esplanade des Mosquées et l'explosion de la deuxième Intifada.

Le coup de boomerang n'a rien d'étonnant. Un sondage a fait sensation, révélant que, pour les citoyens de l'Union européenne, Israël représentait désormais l'une des principales menaces de guerre dans le monde. Déjà stigmatisés et frustrés dans leur propre quotidien, des jeunes issus de l'immigration voient à la télé le spectacle de Gaza ou de l'Irak occupés, les maisons dynamitées ou des tortures d'Abou Ghraïb, sans que le monde s'en soucie outre-mesure. Des universitaires, qui réclamaient simplement la suspension de la collaboration entre l'Union européenne et Israël, conformément à l'article 2 d'un accord de coopération entre Etats démocratiques excluant explicitement l'occupation d'un territoire étranger et les politiques d'apartheid, firent l'objet d'une furieuse campagne de dénonciation. Au printemps 2005, était annoncé, sous le parrainage du ministre de la santé Douste-Blazy, un congrès, co-organisé à Toulouse par la France et Israël, sur les enfants victimes du conflit israélo-palestinien, sans même que le sort des enfants palestiniens ne soit mentionné dans le texte de présentation. Il fallut une lettre de protestation solennelle de Michel Tubiana, au nom de la Ligue des Droits de l'Homme, pour forcer les initiateurs à amender leur projet : le mot « palestinien » fut ajouté à l'intitulé de deux communications ; et celle portant initialement sur « *les enfants, nouvelles victimes de l'antisémitisme* » fut rebaptisée sans plus de précisions : « *les enfants, nouvelles victimes* ».

Il existe en France une communauté juive d'environ 800 000 personnes, ancienne et bien organisée. Les équivoques attachées au prédicat juif (qui est juif ?) rendent cependant ses contours et la représentativité de ses institutions incertains. Il est prévisible qu'une population de 5 millions de citoyens d'origine arabe (dont une majorité de musulmans) produira - et produit déjà - ses propres couches moyennes et ses propres élites. A travers ces deux communautés culturelles ou religieuses, la question palestinienne se réfracte inévitablement au sein de l'hexagone et devient, jusqu'à un certain point, une affaire de politique intérieure. S'il est vrai que le racisme et l'antisémitisme sont d'abord le symptôme d'un malaise français, ils se nourrissent, à l'heure de la mondialisation et d'internet, de ce qui se joue sur la scène du monde. Encore faut-il se réjouir que jusqu'à ce jour, et malgré cette poudrière, le conflit inter-communautaire n'ait pas pris en France un tour plus aigu.

Petites infamies « humanitaires ».

Dans un rapport sur la lutte contre le racisme et l'anti-sémitisme, remis en octobre 2004 au ministre de l'Intérieur, Christophe Ruffin, militant humanitaire et « non gouvernemental », commence par souligner l'importance des liens entre administration et associations, « *le plus fréquent étant celui qui réunit le Crif et le ministère de l'intérieur* » ! Sous prétexte que l'antisémitisme ne serait pas soluble dans l'antiracisme, le rapport consacre 23 chapitres au premier, contre 17 au second. La distinction à bien des égards discutable tend ainsi à hiérarchiser un ordre de gravité. L'antisémitisme devient une sorte de racisme au carré, et le judéocide est érigé en catastrophe incomparable à tout autre génocide et à tout autre crime contre l'humanité.

Ce genre de raisonnement a permis à SOS-Racisme et à l'Uejf de refuser, au printemps 2004, d'élargir une manifestation contre l'antisémitisme à l'antiracisme, comme le demandaient avec bon sens la Ligue des Droits de l'Homme, le Mrap, et d'autres organisations politiques ou associatives. A chacun ses victimes ! S'engage ainsi une macabre concurrence victimaire. Aux balances du malheur, qu'est-ce qui pèse le plus, du génocide ou de l'esclavage ? Dans cette compétition morbide, Cukiermann et Dieudonné sont rivaux et jumeaux à la fois.

Alors que le racisme traduirait une résistance du corps social à l'entrée dans la citoyenneté de nouveaux arrivants, l'antisémitisme suivrait une logique inverse de « *rejet hors de la communauté nationale* » de personnes qui en font partie depuis des siècles. C'est pourquoi, toute velléité de relativiser ce fait, « *en le mettant en balance avec des actes violents ou discriminatoires visant d'autres communautés* » est, selon Ruffin, *totalelement irrecevable* ». Constatant un « *nouvel antisémitisme* » propre aux jeunes issus de l'immigration, le rapporteur gouvernemental distingue trois niveaux de responsabilité : celui des auteurs de violences et de « *l'antisémitisme de pulsion* » ; celui de manipulateurs, réseaux politiques ou terroristes, et de « *l'antisémitisme stratégique* » ; celui enfin de « *l'antisémitisme par procuration* » et des « *facilitateurs* » légitimant, « *par leurs opinions ou leurs silences, les passages à l'acte, en se gardant bien de les commettre eux-mêmes* ». Une définition aussi élastique permet de pousser fort loin la criminalisation.

Au chapitre des solutions, le petit rapporteur préconise une « *judiciarisation accrue* » de l'antisémitisme en milieu scolaire, car le passage du domaine disciplinaire ou domaine pénal, leste la question d'un poids nouveau. « *L'existence d'un référent policier au sein des établissements facilitera ces démarches.* » S'il faut distinguer les insultes des agressions mineures ou des « *attentats suicides de grande envergure qui se multiplient sous l'impulsion de mouvements islamistes radicaux* », « *on sait cependant qu'il est possible de passer de l'un à l'autre* ». Les jeunes musulmans tombent ainsi dans un statut de suspects permanents.

Grandes infamies (toujours « humanitaires »).

Le rapporteur gouvernemental officialise une forme d'antisémitisme qui émergerait depuis quelques années, « *l'antisionisme radical* » : « *Pour l'essentiel, cet antisionisme est né au confluent des luttes anti-coloniales, anti-mondialisation, anti-racistes, tiers-mondistes, écologistes. Il est fortement représenté au sein d'une mouvance d'extrême-gauche altermondialiste et verte.* » On croirait entendre du Cukierman - si ce n'est du Finkielkraut ou du Brückner - dans le texte ! En mettant l'accent sur la politique de Sharon et en se recommandant de certaines voix juives dissidentes, cet antisionisme se donnerait « *des airs de respectabilité et entend[rait] suggérer qu'il n'est pas assimilable à l'antisémitisme* ». Mais on ne trompe pas aussi facilement le nez du petit rapporteur : « *Dès qu'on entre un peu dans le détail, on découvre facilement que cet antisionisme n'est pas une simple critique politique conjoncturelle, mais une remise en cause des fondements de l'Etat* ».

d'Israël. » Bon sang ! Bien sûr ! Comme c'est « facile » ! Reprenant à son compte les thèses israéliennes, Ruffin pousse « facilement » l'amalgame jusqu'à expliquer - dans un rapport sur la lutte contre le racisme et l'antisémitisme en France ! - la situation israélo-palestinienne par la seule intransigeance supposée des Palestiniens et de leurs dirigeants.

S'il s'était pas contenté d'aller « un peu », mais un peu plus dans le détail, Ruffin se serait demandé en quoi la remise en cause de l'idéologie et des structures de l'Etat d'Israël concerne son commanditaire ministériel. La question n'est pas posée, mais la réponse est dans le texte : « *L'antisionisme, en apparence politique et antiraciste* » est « *l'un des instruments de l'antisémitisme par procuration* ». C'est beau comme du Taguieff. Et c'est ce qui justifie les suggestions destinées au premier flic de France sur l'antisémitisme, et la judéophobie. Le rapport propose en effet carrément une loi qui sanctionnerait « *ceux qui porteraient sans fondement à l'encontre de groupes, institutions ou Etats, des accusations de racisme, et utiliseraient à leur propos des comparaisons injustifiées avec l'apartheid ou le nazisme* » [10]. Bigre, encore une loi à géométrie variable ! Contre les accusations « sans fondement ». Mais qui décide des fondements ? Et qui est le juge ?

La vision policière et judiciaire du petit rapporteur est d'autant plus préoccupante qu'il tend aussi à criminaliser tout soutien aux droits des Palestiniens : « *En légitimant la lutte armée des Palestiniens, quels qu'en soit la forme, même lorsqu'elle vise des civils innocents, l'anti-sionisme propose une lecture radicale de l'actualité propre à légitimer les actions violentes commises en France même.* » Curieuse logique inversée, que celle de Ruffin. Il dénonce la lutte armée quelle qu'en soit la forme, ce qui, en bonne théorie des ensembles, devrait inclure sans qu'il soit besoin de le spécifier la violence contre des civils innocents. Il le précise quand même, sans dire si sa dénonciation vise aussi les actes de résistance armée, ce qui est pourtant le nœud du problème. Bien des voix palestiniennes et bien des mouvements de solidarité critiquent les attentats suicides dans les bus ou les cafés, tout en reconnaissant le droit légitime à la résistance armée contre une armée d'occupation et contre l'implantation des colonies dans les territoires occupés.

A lire Ruffin dans le texte, l'anti-sionisme deviendrait donc criminel au sens pénal du terme dans la mesure où il finirait par justifier les actions violentes en France même. En ces temps de lois d'exception antiterroristes, le propos est carrément liberticide. Le rapport insiste d'ailleurs explicitement sur le renforcement nécessaire d'un « *arsenal juridique* » adapté à la prévention et à la répression « *classique* » des actes antisémites et racistes, mais « *extrêmement démunis quant aux nouvelles formes d'antisionisme radical [...]* C'est pourquoi nous invitons à réfléchir sur l'applicabilité et l'opportunité d'un texte de loi qui compléterait les dispositions de la loi 1^{er} juillet 1972 et celles de la loi du 13 juillet 1990, dite loi Gayssot ». Patriot Act à la française ?

Destiné à Dominique de Villepin, alors ministre de l'Intérieur, le rapport Ruffin a atterri dans les mains de son successeur place Beauvau, spécialiste du nettoyage à sec. Pas rassurant.

Jurisprudence scélérate.

En juin 2005, la cour d'appel de Versailles, sans doute imprégnée du rapport Ruffin, a condamné pour « *diffamation raciale* » Edgar Morin, Danièle Sallenave, et Samy Naïr, en raison d'une tribune libre publiée dans *Le Monde* un an auparavant. Les associations plaignantes, France-Israël et Avocats sans frontières, avaient été déboutées en première instance par le tribunal de Nanterre d'une demande de 15 000 euros de dommages et intérêts.

Dans la tribune incriminée, les signataires s'étonnaient qu'une « *nation de fugitifs issue du peuple le plus longtemps persécuté dans l'histoire de l'humanité soit capable de se transformer en deux*

*générations en "peuple dominateur et sûr de lui" ». La formule empruntée à de Gaulle n'est pas la plus heureuse, mais après quarante année d'occupation, condamnée maintes fois par les Nations Unies, des territoires palestiniens, l'indignation des auteurs est largement fondée. Dans le second passage cité par les plaignants, Morin et ses amis, écrivaient que « *les juifs d'Israël, descendants d'un apartheid nommé ghetto, ghettoisent les Palestiniens* ». Quoi de plus évident ? Ils concluaient enfin que, « *les juifs qui furent victimes d'un ordre impitoyable imposent un ordre impitoyable aux Palestiniens* ». Ces imputations ont été jugées « *outrancières* » par les juges de Versailles. « Et pourtant, ils l'imposent... », aurait marmonné Galilée.*

La condamnation infâmante qui frappe l'auteur de *Vidal et les siens* déshonore surtout les plaignants et les juges, d'autant qu'elle a été suivie d'une campagne d'insultes et de menaces par courrier électronique. Morin s'en est affligé : « *Ce sont des juifs qui me persécutent [11]*. » C'est pourtant presque normal pour quelqu'un, ancien résistant, qui s'est toujours défini comme « *spinozant* ».

L'affaire serait ridicule si elle ne risquait de faire jurisprudence : c'est la première fois que William Goldnadel et les plaideurs professionnels du sionisme militant gagnent un tel procès.

Abjections ordinaires

De rapport Rufin en en imprécations, les variations de Pierre-André Taguieff sur la nouvelle judéophobie et l'antisémitisme de gauche tendent à devenir la vulgate d'un sionisme sénile. Dans un entretien radiophonique (sur Radio J, le 30 novembre 2003), Alain Finkielkraut se livrait à une charge furieuse contre le film du cinéaste Eyal Sivan, *Route 181*, programmé par Arte. Alors que les Juifs des Lumières critiquaient l'archaïsme d'un judaïsme religieux, il s'agirait, pour Sivan et ses semblables, de reprocher aux Juifs d'être passés du côté de la domination. Le but de leur « antisémitisme juif » serait alors de « les liquider, de les faire disparaître, de les tuer », au profit de l'émancipation universelle !!! Finkielkraut assimile, ainsi toute critique de la politique israélienne (donc le film de Sivan) à une attaque meurtrière contre les Juifs en général. À un différend politique, il substitue un conflit ethno-confessionnel. Un Goldnadel de gauche trouverait sans doute là matière à engager une procédure en diffamation. Mais la tendance à judiciaireiser la politique, à la dissoudre dans la frénésie de juger, est déjà un signe de son affaissement ; et un Goldnadel de gauche est aussi improbable qu'un « socialisme de marché », une propriété privée sans profit, un Medef philanthrope, ou un arc-en-ciel incolore. [12]

Passant allègrement de l'incrimination spécifique à la responsabilité collective, Finkielkraut enchaînait en soulignant que « Sivan n'est pas seul » : « Il y a en effet, Michel Warschawsky, Daniel Bensaïd [...] Dans la lutte de classe à l'échelle mondiale où ils se croient engagés, le voile islamique est un signe de ralliement des opprimés, Israël le nom propre de la domination, et la kippa un signe d'appartenance au camp des exploités. Voilà de quoi il retourne [...] Rien n'est plus douloureux pour les Juifs qui en voient de toutes les couleurs aujourd'hui que de subir l'assaut de cet antisémitisme juif » L'auteur des *Réflexions sur l'antisémitisme* qui vient recommande obliquement à ses auditeurs de s'abstenir d'une campagne de harcèlement, dont il suggère néanmoins qu'elle serait envisageable : « Ne les insultons pas, n'essayons pas d'obtenir leur numéro de téléphone portable pour les menacer ; parce qu'après ils vont se répandre, comme l'a déjà fait Eyal Sivan. » Car, « attention, ceux qui nous cousent sur la poitrine la croix gammée ont envie de revendiquer pour eux-mêmes l'étoile jaune ». Il ne s'agit pourtant pas là d'envie masochiste, mais du droit légitime et imprescriptible de refuser la confiscation étatique du judéocide et l'appropriation exclusive de la mémoire collective. [13]

Nation ethnique

Interrogé, dans la même émission de Radio J, à propos d'un article de Tony Judt favorable à l'idée d'État binational, paru dans la New York Review of books (qui n'a vraiment rien d'un brûlot gauchiste), le procureur Finkelkraut s'en inquiétait. D'autant plus que Judt, « à l'inverse d'Uyal Sivan, Michel Warschawsky ou Daniel Bensaïd », est un libéral américain bon teint et un respectable historien des idées, poussé (lui aussi !), par hostilité envers Israël, à minimiser l'anti-sémitisme et à soutenir (avec Edouard Saïd) la perspective d'un État binational : « je crois qu'au-delà de la gauche de gauche, en Europe aujourd'hui, pour de bonnes raisons en apparence, le thème de la nation ethnique n'a plus de place. Nous vivons dans un monde qui célèbre simultanément l'individualisme radical et la société multi-ethnique. L'idée que les peuples ont une histoire, que leur histoire peut se transmettre par filiation en quelque sorte, et que cette histoire particulière mérite d'exister, cette idée-là disparaît complètement. Ce qui fait que les Juifs apparaissent de plus en plus, avec Israël, comme une exception et une régression tribale dans un monde qui a dépassé ces préjugés et qui célèbre sans cesse le mélange ».

Nul ne songe à contester que les peuples aient une histoire et une mémoire particulière. Ce qui est en cause, c'est l'ethnisation, « par filiation historique en quelque sorte », de cette histoire. Elle conduit à revendiquer pour un peuple particulier, au nom des souffrances subies, une justice spécifique, une justice adaptée, un privilège de justice, au mépris d'une justice universelle. Elle conduit le républicain Finkelkraut à célébrer les vertus de l'État ethnique et du droit du sang. Comme si le regain d'actualité de la vieille idée d'État bi-national, soutenue dans les années 1940 par les opposants à la partition, venait d'une idéologie du mélange et du métissage, et non des conclusions tirées, par une minorité de Juifs israéliens et de militants palestiniens, des engagements non tenus depuis Oslo et de la désastreuse logique d'apartheid matérialisée par le Mur de séparation. [14]

Pèlerinage aux sources. L'État d'Israël prétend trouver dans le sous-sol de Jérusalem les fondements de sa légitimité. Le partage envisagé de la ville selon les fouilles archéologiques illustre cette genèse à rebours, établissant un droit d'aînesse ou d'antériorité sur un territoire. Pourtant, « *on ne naît pas de Dieu* [15] ». Et les affinités électives sont de loin préférables aux généalogies subies.

Emmanuel Lévinas définissait le judaïsme comme « *une identité radicale et indéchiffrable* », comme « *une adhérence antérieure à toute allégeance* », ou encore comme une « *adhérence originelle* » [16]. Cette identification - le texte est intitulé « Pièces d'identité » - est assez dégoûtante : l'adhérence du mollusque à la roche gluante plus la mythologie des origines. Or, « *dans n'importe quel processus, ce que nous baptisons origine est à l'ordinaire son point d'aboutissement* » [17].

Origine, point zéro ? La roche, la racine indéracinable, le minéral ultime ? Pour Michel Foucault, la filière complexe des provenances invitait au contraire à prêter attention aux écarts infimes, aux minimales déviations, aux accidents et aux bifurcations. Le devenir, pour Deleuze et Guattari, échappe pareillement à la pétrification de l'Être : « *Devenir n'est pas progresser ou régresser suivant une série [...] Enfin, devenir n'est pas une évolution, du moins une évolution par descendance et filiation. Le devenir ne produit rien par filiation. Le devenir est toujours d'un autre ordre que celui de la filiation. Il est de l'alliance [...] Devenir est un rhizome, ce n'est pas un arbre classificatoire, ni généalogique* [18]. »

Albert Memmi rapporte que son père se méfiait des visiteurs qui se déclaraient « *Juifs d'origine* » [19]. Appliquée à la question palestinienne, l'archéologie des origines est censée soumettre la politique à la chronologie. Le premier arrivé, aurait le dernier mot. Suivant le discours de

légitimation sioniste, l'antériorité biblique serait un titre de propriété.

Névrose des origines.

Cette remontée à la source, cette quête mythique des origines, répondent au doute de soi d'un judaïsme qui « *ne peut même pas se dire culture : il est une sensibilité diffuse faite de quelques idées et souvenirs, de quelques coutumes et émotions, d'une solidarité avec les juifs persécutés en tant que juifs [20].* » L'incertitude de l'Etre juif cherche une réassurance généalogique. Il serait pourtant légitime de soutenir, comme le fit Simone de Beauvoir à propos des femmes, qu'on ne naît pas juif. On peut le devenir, dans et par l'histoire. Il n'y aurait plus alors de Juif essentiel, de Juif majuscule, mais des juifs de résistance et d'opposition.

L'archéologie de l'Etre cherche au contraire à se consoler d'un désenchantement, comme si l'histoire avait trahi des promesses jamais faites. A Taguieff, qui déroule le fil, de l'antisémitisme théologique à la judéophobie en passant par l'antisémitisme racial, Jean-Claude Milner oppose ainsi l'éternité du judaïsme et de sa persécution. L'extermination des juifs aurait donc été la condition d'une unité européenne « *Judenrein* », et Hitler n'aurait été que l'exécuteur de la logique qui fait du juif, non plus une question sans réponse, mais un problème à résoudre par les instruments techniques du rationalisme moderne. De ce point de vue, sous l'angle mort de la structure, le nom de « juif » porterait alors en lui sa fatalité : le judéocide deviendrait la conséquence inéluctable de son exception et de son altérité irréductibles.

A l'authenticité du « *juif d'affirmation* », Milner oppose la facticité du « *juif de négation* ». Ce juif inauthentique, c'est l'assimilé. Celui qui compose et se mélange. Le juif occidental, qui « *ne touche plus que la surface du judaïsme* » disait déjà Lévinas. Même accommodé à la mystique juive, ce jargon de l'authenticité demeure fort douteux. Il charrie un relent de sol, de sang et de chaumière, de *shtetl* et de ghetto. Ce retour à la profondeur fondatrice du texte est bel et bien une forme de fondamentalisme juif. Pour Milner, la corruption du judaïsme originel, sa dénaturation, remonte en effet, si ce n'est à Spinoza, du moins à Mendelssohn et aux Lumières. Ce sont elles qui auraient transformé le problème théologique juif, dont on pouvait disputer, en problème structural, racial ou non [21]. Alors, « *juifs de négation* », Spinoza, Lazare, Benjamin, Bloch, Lukacs, Derrida ? Les Lumières et la Révolution française sont bien les agents de la fracture entre judaïsme religieux et judéité profane, fracture qui perdure dans la fidélité au passé opprimé des juifs non-Juifs, des juifs mécréants.

Cruelle ironie de l'histoire.

La politique et l'histoire les ont déçus. Benny Lévy s'est retiré du siècle pour se réfugier dans l'éternité des textes fondateurs. Il a pris ses distances envers le juif parvenu, enlisé dans les vanités du monde, toujours prêt à tomber dans la canaille, à l'instar de ces conversos qui se métamorphosèrent en inquisiteurs. Bien loin aussi de ce « *Juif du siècle* », qui affichait orgueilleusement son athéisme, alors qu'il est clair désormais, que « *athée n'est qu'une métonymie pour ignorant* » [22]. La tentation du militantisme profane n'aurait donc été qu'une passade de jeunesse. « Oublier Spinoza », l'abandonner dédaigneusement à l'Université (repère de blasphémateurs), serait *a contrario* une preuve de maturité. Cette vieille rancune envers le polisseur de verre banni de la synagogue fut celle de Lévinas, dénonçant son « *influence anti-juive* » et « *son rôle néfaste dans la décomposition de l'intelligentsia juive* ». Spinoza, ce pelé, ce galeux, ce traître, objectivement complice du christianisme !

« De Moïse à Moïse en passant par Mao », la boucle est ainsi bouclée. La Révélation se venge de la Révolution. L'histoire reflue devant l'immobilité de l'Etre. Car le Juif (authentique) est immobile, planté dans l'éternité du texte, cloué à son origine. Il est une pure existence et une existence pure. C'est tout un : « *Pas de vision politique du monde ! Pas d'histoire ! Tout est là dès le début. Le Retour seul suffit [23].* » Cette existence hors du temps fait pourtant bon ménage avec le soutien temporel et indéfectible à la politique de l'Etat d'Israël. Le fameux « *retour* » aux sources spirituelles et « *à la foi de nos pères* », signifie alors le retour prosaïque à la terre ancestrale et aux lieux originels. Fin de l'exode, début de l'enracinement.

A la différence du « *marrane imaginaire* », épris de rencontres, de métissages, de compositions, aucun marrane vrai (ou « *authentique* ») n'oublierait « *l'ultime identité [24]* », le fondement du fondement, le début du commencement. C'est la riposte récurrente (en 1263 déjà, lors de la « *dispute de Barcelone* ») des déçus de l'assimilation. Après l'affaire Dreyfus, après le judéocide, Lévinas constatait sèchement que « *l'assimilation a échoué* ». Si elle a échoué, c'est par l'histoire, et non par nature. Alors qu'elle « *semblait devoir s'achever en dissolution* », les persécutions nazie et stalinienne, la création de l'Etat d'Israël, la reterritorialisation du peuple juif ont contribué à cristalliser une identité devenue incertaine et à polariser autour de l'Etat Juif une diaspora traumatisée : « *Auschwitz, constatait amèrement Isaac Deutscher, fut le terrible berceau de la nouvelle conscience juive et de la nouvelle nation juive. Nous qui avons rejeté la tradition religieuse, nous appartenons maintenant à la communauté négative de ceux qui ont été exposés tant de fois dans l'histoire et dans des circonstances si tragiques à la persécution et à l'extermination des nations. Pour ceux qui ont toujours mis l'accent sur l'identité juive et sur sa continuité, il est étrange et amer de penser qu'elle doit son nouveau bail sur la vie à l'extermination de six millions de juifs. J'aurais préféré que les six millions d'hommes de femmes, d'enfants survivent et que la Juiverie disparaisse. Voir le phénix de la juiverie renaître des cendres de six millions de Juifs, quelle résurrection !* ». Dans une même perspective historique, Maxime Rodinson, estimait que « *le judaïsme fut conservé par l'antisémitisme et pas par le sionisme politique moderne qui en fut la conséquence. La création de l'Etat d'Israël a poussé les Juifs de partout à des sentiments de solidarité, contribuant à reconstituer un particularisme qui s'écroulait et qui d'ailleurs manque le plus souvent de toute base culturelle, sociale, ou même religieuse. Je ne crois pas qu'il y ait lieu de s'en réjouir.* » [25] Bien sûr, Deutscher et Rodinson ne seraient aux yeux de Milner ou de Lévy (Benny) que des « *juifs inauthentiques* » ou des « *juifs de négation* ».

Juif éternel devant l'Eternel.

Lévy (Bernard-Henri) prétend que son homonyme Benny fit de lui « *son émissaire dans la trivialité du siècle* ». Accablante charge, aussi lourde que les tables descendues par Moïse du Sinaï pour fracasser le Veau d'or. La vaillant Bernard a endossé avec abnégation ce fardeau de mondanités. Au premier Lévy (Benny) donc, le noble service du Nom et de la Loi [26], au second (Bernard-Henri), les servitudes et les tentations de « *l'affairement* ». Le Juif de Cour n'entend pourtant pas laisser au Juif du Livre le monopole de la spiritualité : « *Je suis juif parce que je suis antinaturaliste et antimatérialiste - parce que je me sens chez moi dans le Livre [27].* » Même non dialectique, la loigque n'y trouve pas son compte : l'être au monde, l'être mondain, n'est pas forcément matérialiste ; et le matérialisme n'est certainement pas l'antithèse de l'esprit. Ainsi, l'amour passionné du Livre n'empêche en rien Bernard-Henri de proclamer son « *amour inconditionné* » d'Israël en tant qu'Etat, très matériellement botté et blindé. Inconditionné ? Ce n'est plus de l'amour, c'est de la rage.

Mais il se veut aussi « *Juif universaliste* ». La précision a son importance. A la différence de Milner Jean-Claude, Lévy Bernard-Hernri ne renonce pas à l'universalité et ne criminalise pas les Lumières.

Son judaïsme universaliste impliquerait en effet « *un surcroît d'obligation* » et imposerait une solitude aristocratique, puisque « *c'est pour l'humanité tout entière que le judaïsme est venu.* » Un peuple d'avant-garde, en somme ! Le rôle est d'autant plus ambitieux, d'autant plus éprouvant et méritoire à tenir, qu'il met l'acteur à rude épreuve existentielle. Le peuple élu, jaloux de son élection, et l'universel ne font pas toujours bon ménage. Entre l'élection originelle et le devenir universel, le rapport est forcément problématique : « *Nous avons soutenu notre guerre d'indépendance, nous avons versé le sang et expulsé des centaines de milliers de réfugiés de ce pays ; aucune de ces choses n'était particulièrement réjouissante. Mais cette guerre était celle du peuple juif. Je sais, cela ne se justifie pas et aucun homme, s'il n'est pas juif, n'adhérera à ce point de vue. Mais il se justifie pour l'homme juif* [28]. » Entre l'universalité annoncée et le droit particulier, revendiqué au nom de l'élection et du malheur, subsistent bien des tensions, des frottements, et des frictions.

Lévinas les escamote en faisant de l'universalité la simple conséquence du fait, proprement extraordinaire, qu'il puisse y avoir un moi qui n'est pas moi-même, un autre moi vu de face. Extraordinaire en effet, cette mêmitude des mois, mais un peu court pour résoudre la contradiction tête. Heureusement pour Lévinas, Lévy (Bernard-Henri) ajoute donc son grain de solution, l'élection juive non comme privilège, mais comme mission universelle : « *Un judaïsme universaliste, voilà le mot !* ». Le mot ne fait cependant pas la chose. Malgré les servitudes qu'elle impose, la mission élue, est encore un privilège aristocratique et une garantie de supériorité.

Nouveaux théologiens.

Bernard-Henri Lévy fait un sort particulier aux « *grandes organisations trotskystes et maoïstes* », accusées de s'être acharnées à effacer « *tout souci juif* » et à réduire le judaïsme à une sorte d'archaïsme tribal. A cheval entre « *l'être irrémissible* » de son homonyme Benny et l'auto-dissolution dans la cosmopolitique « *sans frontières* », il est cependant le type même du « *marrane imaginaire* », goy en dehors, juif en dedans. Son modèle littéraire, modestement revendiqué, est le flamboyant Solal d'Albert Cohen, le juif solaire, « *presque païen* », opposé au « *juif renié* » incarné par le Bloch de Proust. Le B-A-Ba du BHL consiste à jouer des deux mains, sur deux tables, sur le Livre de méditation et sur le livre de comptes, en escomptant gagner deux fois, sur les deux tableaux, le spirituel et le temporel. L'attachement à l'universel est son intérêt bien compris. Aussi risque-t-il intrépidement son salut en s'employant à des conciliations et des compromis, peu conformes à l'intransigeance mosaïque, entre un humanisme hors limites et la fidélité à l'élection - ou à « *la centralité d'Israël dans la situation du peuple juif* ».

Par critique du progressisme et refus du désespoir, par volonté de s'alléger du poids de l'histoire sans renoncer à l'éthique, son chemin de rédemption le conduirait, du « *juif déjudaïsé* », qu'il confesse avoir été, au judaïsme retrouvé [29]. Comme pour Milner, c'est donc bien l'Histoire qui serait coupable. C'est elle la tentatrice, la corruptrice, la perverse ! Mais cette Histoire est encore un fétiche ventriloque. Car l'histoire réelle, l'histoire profane « *ne fait rien* ». Elle ne tire pas les ficelles du grand théâtre du monde. Elle n'est pas un *deus ex machina* manipulateur. Elle se fait, simplement, dans l'incertitude, à travers des luttes à indécises, sans prononcer de verdicts foudroyants, sans livrer bataille à la place des hommes.

Se débarrasser, s'émanciper de l'histoire ? Quelle ingratitude, s'il est vrai, comme Marx l'avait déjà compris, et comme le siècle terrible l'a depuis confirmé, que les juifs se sont perpétués non malgré, mais par et à travers l'histoire. Au fond, maoïstes ou post-maoïstes, les Lévy (Benny et Bernard-Henri), et bien d'autres avec eux, ont toujours été et sont restés des théologiens.

« Lévinassiens » de toutes les yeshivas...

Par-delà leurs différences, Milner et Lévy (Benny) ont mis leurs pas dans les traces d'Emmanuel Lévinas, en hommage de qui fut fondé à Jérusalem le temple des Etudes lévinassiennes [30]. Lévinas, bien avant eux, a exploré les voies du « *retour à l'exégèse rabbinique* », également préconisées par Neher : « *Nous vous invitons à ne chercher la solution ni dans l'histoire et la sociologie, ni dans l'existence, ni dans la science et la philosophie, mais dans la seule Bible. Nous ne vous proposons comme méthode ni l'herméneutique, ni l'introspection, ni la spéculation, mais la seule exégèse.* » Craignant que l'assimilation ne s'achève par une dissolution finale, Lévinas fut soulagé de pouvoir enregistrer son échec, fût-ce au prix du désastre.

Après l'épreuve du génocide, il devenait urgent de fuir les tourments de l'histoire pour retourner à l'éternité du livre, « *car la communauté juive a l'éternité dans sa nature même* » [31]. Le juif éternel ne se laisse pas capturer par le monde « *comme les autres humains* ». Israël échappe aux inconstances du siècle et à « *la juridiction des événements* ». C'est pourquoi le judaïsme aurait subsisté comme unité de conscience, malgré les épreuves et les péripéties historiques. Cette prétention d'être un peuple éternel serait, chez les « *juifs reniés* », le secret de leur effort ressentimental pour le soumettre au jugement profane de l'histoire. C'est aussi pourquoi, il faudrait s'extraire, s'arracher, au branle du monde pour se retrouver dans l'authenticité. Car « *le juif est déjà arrivé* ». Et « *rien ne lui arrive du dehors* ».

Cette emprise « *de l'absolu sur l'homme* », est bien une forme de fondamentalisme, de fondamentalisme au carré, d'un fondamentalisme du second degré, plus profond, plus inflexible encore qu'un simple fondamentalisme religieux. Réduite par le rationalisme des Lumières à une affaire privée, la religion serait en effet condamnée à se perdre dans les inconstances obscures de l'opinion. Elle deviendrait une opinion parmi d'autres, une préférence, un goût qui ne se discute pas mais qu'on tolère, à condition qu'il se tienne à respectueuse distance de l'espace public. Ce serait donc le grand tort des philosophes profanes que d'avoir « *méconnu le privilège de la foi* ». Le vrai et l'authentique croyant serait au contraire sommé de choisir entre la foi et la tolérance. S'il s'y refuse, il devra se contenter de cette tolérance tiède, dans laquelle Derrida voyait une vertu catholique, d'hospitalité conditionnelle ou de « *concession condescendante* », toujours du côté du pouvoir. Il lui opposait l'hospitalité inconditionnelle, sans statut politique ou juridique formalisable, qui serait la condition de possibilité du politique et du juridique.

La spiritualité et la foi juives s'étatisent irrésistiblement, au risque de se perdre dans le monde. A l'appel de l'absolu, répond l'appel de la raison d'Etat. Cette dernière finit par prendre le dessus, en dépit des compromis boiteux imaginés par le sionisme théologique : « *C'était tout de même horrible, soupire Lévy Bernard, d'être le seul peuple qui se définisse par une doctrine de justice et le seul qui ne puisse l'appliquer.* » Il est donc légitime de réparer cette injustice du monde envers un peuple justicier, dépositaire par l'élection de l'idée même de justice. En revenant du Livre à la réalité, de la Loi divine au Siècle. C'est pourquoi, l'Etat d'Israël constituerait « *le grand événement du judaïsme moderne* », la solution enfin trouvée à l'énigme de sa pérennité. Car il était à l'étroit dans le concept sociologique de religion. Il le déborde des deux côtés, par la mystique et par la politique. A trop insister sur la signification politique d'Israël en tant qu'Etat, à illustrer le rêve eschatologique par les dépliants touristiques, il peut cependant se perdre en pensant se retrouver. C'était la raison des réticences des juifs du Livre (Rosenzweig, Buber, Leibowitz) devant le projet sioniste.

Dans ses propositions de politique éducative, Lévinas espérait que l'existence étatique ranimerait la vie juive de la Diaspora, en inaugurant une nouvelle séquence, proprement politique, de la question juive [32]. La reterritorialisation de l'errance tend plutôt à générer un Etat comme un autre. Un « Etat goy », en somme.

Etre ou ne pas être.

Gerschom Scholem exprima une inquiétude grandissante devant la normalisation du destin juif et son épuisement dans l'étatisation d'Israël. Partant de ce souci, Lévy Bernard-Henri se cabre dans un credo identitaire : « *Et pourtant, je suis juif. Je le suis par toutes mes fibres. Je le suis par mes lapsus.* » Il se déclare possédé : « *Le judaïsme pense en moi* ». A défaut de racines, il est lié, ligoté : enfin, « *je suis juif par mon lien à Israël* ». Ce lien politique et séculier devient un critère paradoxal de judéité. Percevant la contradiction entre la foi et l'Etat, entre le sacré et le profane, entre l'éternel et l'éphémère, il s'en tire par une coquette pirouette, se définissant comme « *un juif compliqué* » [pléonasme ?] qui « *aime la doublitude* ». Doublitude, le mot est habile. Il ménage la chèvre et le chou. Il mise sur le rouge et le noir à la fois. Il place des billes dans les deux camps. Il flirte avec duplicité.

Faisant écho à l'inquiétude de Scholem, Yeshayahou Leibowitz était plus tranchant encore : « *L'Etat d'Israël cesse d'être l'Etat du peuple juif pour devenir l'appareil de l'oppression juive sur un autre peuple* ». Il se mue inéluctablement en « *nationalisme drapé de sainteté* », en « *armée qui possède l'Etat* ». Pour Ben Gourion déjà, ce n'était pas le peuple qui faisait l'Etat, mais « *l'Etat qui fait le peuple* »[33] . Ces choses sont dicibles à Jérusalem ou à Tel-Aviv, plus difficilement à Paris ou à New York. Se proclamant « *traître aux valeurs sacrées dans notre pays* », Leibowitz assumait le défi de sa trahison envers une spiritualité dégradée en raison d'Etat. Mélange de la religion et de l'Etat, prières pour l'Etat : « *Le peuple juif ne se définit plus par le judaïsme, mais par l'Etat* » ! Le scandale, la « *bulle messianique* », finirait bien par éclater. Car la servitude étatisée est incompatible avec « *le joug de la Torah et des mitzvot* », et réciproquement. Le préalable à toute solution sérieuse de la nouvelle question juive en Israël, serait donc une séparation radicale de la religion et de l'Etat. Sa « *désionisation* », en somme : « *L'opinion du rabbin sur le choix du parti pour lequel il faudrait voter vaut celle du marchand de courgettes sur le marché* ». Qu'Israël devienne un Etat comme un autre, un Etat parmi les autres, un Etat goy, pour que survive le judaïsme, telle était la logique de Leibowitz.

Pour lui, le judaïsme historique ne pouvait en effet survivre que par le respect des règles et de la loi qui imposent un mode de vie quotidien, par l'acceptation de leur « joug ». La Halakha est une loi pour l'exil, une loi de survie contre la dissolution politique du peuple, pour le maintien identitaire d'un peuple sans Etat. Elle obéit à une rationalité axiomatique, affirmant des valeurs inconditionnelles. Une sorte de Charia juive ? Le fondamentalisme a décidément plus d'un tour dans son sac à malices. Leibowitz rêvait d'un Etat selon la Torah, qui servirait Dieu d'abord, mais il reconnaissait amèrement qu'il s'agit là d'un combat sans fin pour un Etat selon le Livre, à jamais inaccessible [34]. Il était donc piégé dans la contradiction : comment rendre politique, sans l'annuler, une loi a-politique, contraire à la notion même de citoyenneté ? Sans la Loi suprême qui surplombe les lois étatiques, la communauté peut certes se survivre, par ses rites et ses institutions. Mais, selon Leibowitz, « *elle n'existe plus en tant que peuple juif* ». L'Etat proclamé Juif devient un Etat tout court, en rupture avec la Halakha spécifiquement conçue pour l'exil et pour la dispersion.

Or, le sionisme n'est pas un commandement religieux, mais une initiative et un programme politique. Il implique une définition autre que religieuse du peuple juif. Cette définition s'avérant proprement introuvable, seule l'identification à l'Etat en tient lieu, et qui exerce son pouvoir magnétique dans le sionisme par procuration de la diaspora.

Médiations.

Alain Badiou pose la question cruciale de savoir si le mot « juif » constitue ou non un signifiant

exceptionnel, voire « *un signifiant sacré dans le champ de la discussion intellectuelle publique* » [35]. Par-delà leurs différences, Lévy Benny, Lévy Bernard, Jean-Claude Milner, Alain Finkielkraut, répondent tous par l'affirmative, installant le mot « juif » dans une sorte de transcendance a-historique. Cette revendication identitaire devant l'Eternel est censée légitimer une irrémédiable méfiance envers l'Arabe, figure symbolique de tout ce qui menace de ruine l'Etat Juif. Tout soutien aux droits bafoués des Palestiniens est ainsi perçu comme une négation de l'Etat d'Israël, laquelle - selon une nouvelle Genèse - engendrerait l'antisémitisme et la judéophobie, lesquels annonceraient en bonne logique une nouvelle extermination.

Alain Badiou s'insurge contre « *le prédicat identitaire* » et « *l'idéologie victimaire* », qui justifieraient de reconnaître aux descendants des victimes un crédit historique illimité, en même temps qu'une immunité morale au nom des souffrances passées. Il est insupportable en effet de s'entendre accuser ou suspecter d'antisémitisme, du seul fait de dénoncer les exactions israéliennes dans les territoires occupés, la politique de transferts et d'expulsions, le racisme distillé dans la société israélienne elle-même. L'issue universaliste au dilemme juif passe nécessairement par la distinction entre le peuple juif israélien et l'Etat ethnico-théocratique, par « *la rupture politique avec l'Etat d'Israël* », répétant le geste de rupture de Spinoza envers la synagogue.

En référence à Paul de Tarse - proclamant qu'au regard de l'universel, il n'y a plus ni juif, ni grec - Badiou dénonce les « *Etats barbelés* » et soutient la perspective d'une Palestine laïque et démocratique. C'est très bien. Encore faut-il rappeler que l'universalisme paulinien portait en germe le particularisme chrétien et ses sectarismes. On ne va pas vers l'universel, on n'universalise pas, sans passer par des particularités et des singularités. C'est tout le problème stratégique des médiations politiques qui peuvent fort bien conduire à des orientations opposées. Elles sont probablement le nœud de notre désaccord amical mais têtu avec Badiou sur les rapports croisés qu'entretiennent la politique, l'histoire, et la philosophie.

Comment peut-on devenir Palestinien ?

C'est entendu : on ne naît pas, on devient. On n'est pas essence ou substance, mais relation. Dans son très beau livre, Elias Sanbar déchiffre les figures du Palestinien en ses métamorphoses [36]. Réduits par la colonisation à l'état de vestiges pittoresques des temps bibliques, les palestiniens évoquaient déjà pour Mark Twain les Indiens d'Amérique. Après la fondation d'Israël, de transferts en expulsions, leur silhouette symbolique est devenue celle de « *l'Absent palestinien* ». Un terrible silence s'est alors abattu sur la terre vide de voix qui fut la Palestine. Ce n'est pas une raison pour céder à la nostalgie d'un âge d'or palestinien imaginaire, à la quête de l'origine, ou à la recherche d'une légitimité archéologique suggérée par le titre d'un livre d'Ilan Halevi, *Sous Israël la Palestine*. Il n'y a pas de dessous caché par un dessus, de profondeur masquée par la surface, d'essence sous l'apparence. Seulement un agencement historique de singularités, qui s'agrègent et se désagrègent, se composent et se décomposent, même si ce processus est lent, et s'il ne finit pas.

L'image géologique de Halevi s'oppose cependant à la négation absolue de la Palestine par la rhétorique des vainqueurs - occupant une terre de personne au nom d'une version modernisée du *jus nullius*. Sur cette « terre sans peuple », le Palestinien n'a pourtant pas disparu. On prétend seulement le rendre invisible, le dissoudre dans la forme floue du « réfugié arabe ». Mais l'Invisible revient, évidemment, sous sa forme spectrale, hanter les nuits de ses assassins.

La résistance palestinienne a réussi à mettre en échec l'invisibilité, à donner corps au spectre, à le faire apparaître aux yeux du monde pour lui poser la question - l'énigme - palestinienne. Ça « *apparitionne* », disait Derrida. Et cette apparition est bien la vocation du spectre. Les accords

d'Oslo, en 1993, furent, à bien des égards, de mauvais accords pour les Palestiniens, dans un contexte international de réaction et d'isolement, dans des rapports de forces dégradés par les contre-offensives impériales. S'ils eurent, malgré tout, un mérite, ce fut de faire admettre par les institutions internationales, l'existence d'un peuple palestinien délivré de l'Absence 537].

Une caractéristique de la figure de l'Absent est, selon Sanbar, que le Palestinien se perçoit comme un être-territoire, comme « *un exilé qui porte son son lieu natal et sa patrie* ». D'où le thème obsédant, bien connu des juifs, du retour annoncé. L'année prochaine à Jérusalem ? Ou à Ramallah ? L'exode et l'exil instaurent un jeu de miroir abyssal, une relation spéculaire, entre juifs et palestiniens : peuples dispersés, stigmatisés, partiellement déterritorialisés, exposés au pogroms [38], ils s'accrochent au lien qui leur reste, la langue, la poésie, le livre. Ce sont deux névroses face à face, et deux tentations de suicide collectif : syndrome de Massada pour les juifs, attentats suicides pour les palestiniens.

L'année prochaine en Palestine.

Quel scandale international, si le mouvement national palestinien avait revendiqué, face à « *l'Etat Juif* », un Etat islamique ! Il a au contraire adopté le mot d'ordre d'une Palestine laïque et démocratique [39]. L'égalité civique et sociale effective entre citoyens et arabes en Israël, la reconnaissance mutuelle de deux Etats, dont un Etat palestinien, politiquement souverain bien que territorialement mutilé, serait un pas seulement, mais un pas important. Dans quelles conditions cette paix pourrait-elle devenir durable ? Quelle société pourrait-elle naître des camps de Gaza ? Quelle souveraineté, dans l'étau de la mondialisation, sur un territoire sans continuité, économiquement dépendant des aides extérieures ?

Ces interrogations ont conduit certains militants Palestiniens, comme certains militants Israéliens à reprendre le thème de l'Etat bi-national, pratiquement absent du débat depuis 1948 [40]. La formule peut prêter à malentendu si elle est interprétée comme une simple cohabitation de voisinage entre deux entités plus ou moins homogènes. Elle suggérerait plutôt une présence partagée de deux communautés culturelles ou religieuses, égales en besoins et en droits, sur un même territoire : « *Les Israéliens et les Palestiniens sont trop inextricablement mêlés pour être séparés, même si les deux côtés raclement aujourd'hui cette séparation* [41]. » La perspective déconfessionnalisation de l'Etat juif, la résolution par l'égalité civique de la contradiction entre sa définition religieuse de l'Etat et sa prétention démocratique, alimentent les angoisses démographiques des juifs israéliens. Dédramatisant le problème, Edouard Saïd enregistre l'existence « *d'une nation et d'une société israélienne* », qu'il serait absurde de prétendre faire disparaître. A condition de raisonner en termes de citoyenneté, plutôt que de nationalité, la coexistence, dans un pays débarrassé de l'ethnocentrisme et de l'intolérance religieuse, de deux communautés culturelles jouissant de « *droits politiques égaux sur une terre commune* », serait en revanche concevable. Et nécessaire. Car quels, qu'en soient les auteurs, une purification ethnique reste une purification ethnique.

S'il n'est donc pas question, pour Saïd comme pour bon nombre de porte-paroles palestiniens, de « *prôner la destruction d'Israël, ni la dépossession des israéliens* », l'apaisement passe par la reconnaissance du tort infligé.

Ce sera long, dirait le prophète Jérémie. Sans doute.

Mais la persévérance et la patience sont aussi des vertus révolutionnaires.

En tant que juifs.

Au début de la deuxième Intifada un appel collectif parut dans la presse sous le titre « En tant que juifs »[42] . Aucun des signataires, qui furent pour la plupart de toutes les campagnes internationalistes du soutien à l'indépendance algérienne à l'opposition à la guerre du Golfe, en passant par la solidarité avec les peuples d'Indochine, n'aurait sans doute imaginé en être réduit à faire état de ses « origines » pour pouvoir prononcer une parole politique. Signe de régression et d'obscurcissement de l'époque, ils se retrouvaient cloués contre leur gré au mur des identités assignées et subies.

Le phénomène n'est pas seulement hexagonal. A l'automne 2000, sans concertation aucune, spontanément, des initiatives analogues ont surgi aux Etats-Unis, au Canada, en Grande-Bretagne, en Argentine, en Australie. Etranglées entre le chantage à l'antisémitisme d'un côté, et la loyauté envers l'histoire tragique d'un peuple persécuté de l'autre, des « voix juives » se sont élevées pour protester contre l'enrôlement forcé des « juifs » du monde entier au service de l'Etat d'Israël, et contre la prétention de porte-parole communautaires à la légitimité très relative de les représenter. Alors président du Consistoire, Jean Kahn demandait ainsi aux « *juifs de France* » de « *s'identifier avec l'Etat d'Israël* ». Président du Crif, Roger Cukierman n'a cessé depuis de revendiquer ce rapport fusionnel.

Il y a, bien sûr, un lien entre la situation au Proche-Orient et les angoisses qui travaillent les populations d'origine arabe ou juive dans les grandes métropoles occidentales. Bien sûr, peuvent s'engouffrer derrière les critiques pleinement légitimes de la politique expansionniste israélienne, des bouffées d'antisémitisme refoulé depuis le génocide. On voit, c'est vrai, réapparaître le vieux thème paranoïaque du complot des juifs qui seraient partout, à la Maison-Blanche comme dans les médias, et prétendraient contrôler le monde. Mais il était, il est, d'autant plus nécessaire d'enfoncer un coin dans le monolithisme communautaire, de faire entendre un autre son « de l'intérieur » (ce que Michèle Sibony et Michel Warshawsky appellent le « *contre-chœur* » [43]), de maintenir contre vents et marées la distinction entre antisionisme et antisémitisme, d'en briser l'équivalence infernale. Non, Israël et ses représentants, officiels ou officieux, ne parlent pas au nom des juifs d'hier, d'aujourd'hui, de demain ! Non, le génocide n'était pas une fatalité théologique destinée à préparer la restauration du Temple ! Non, les combattants juifs des Brigades internationales et de la Résistance ne se battaient pas pour donner un chèque en blanc à un Etat oppresseur !

Malgré la répugnance envers le pathos des « origines », intervenir « *en tant que juifs* », c'était donc contribuer à défaire le complexe de culpabilité qui souvent inhibe la critique et pousse, fût-ce par le silence, à tolérer de Golda Meïr, de Barak, ou de Sharon, ce pour quoi un Milosevic est traîné devant le tribunal pénal international, ou ce pour quoi un Poutine est accusé de crimes en Tchétchénie.

Un se divise en deux. D'une pierre, deux coups. L'écho des « autres voix juives » a aussi encouragé « d'autres voix arabes » à briser le cercle vicieux de l'escalade identitaire [44]. C'est ainsi que l'on peut espérer soustraire la question juive et palestinienne à la logique mortifère de l'ethnisation et de la confessionnalisation, pour lui rendre son sens historique et politique.

Hantologies versus Ontologies.

Dans une conférence de 1970 sur la définition d'une identité juive, Gershom Scholem invoquait, pour échapper à la tentation de définir le juif par une pure subjectivité (l'est celui qui dit qu'il l'est), le critère généalogique : « *Est juif celui qui est né d'un parent juif et se considère lui-même comme juif, en assumant le fardeau et le privilège d'être juif* ». Privilège de naissance, donc.

Sartre, on le sait, soutint que c'est le regard de l'antisémite qui pérennise négativement le juif. Lévinas lui opposa la positivité d'une relation éthique (un respect inconditionnel des règles et des commandements, un mode de vie, un sens de la responsabilité et de l'obligation) : « *On n'est pas juif parce qu'on est ceci ou cela. On est dans le judaïsme comme on est en soi-même. On n'y adhère pas.* » On lui appartiendrait donc, en vertu d'une « *adhérence originelle* », « *antérieure à toute allégeance* », selon « une identité radicale et indéchiffrable ». Glu originelle. Mystère indéchiffrable de l'identité. Ontologie radicale de l'Etre juif !

Si est juif, comme le prescrivent les textes fondateurs, celui qui renonce à l'idolâtrie, bon nombre de ceux qui en revendiquent le titre ont décidément encore bien des efforts à faire pour s'émanciper des idoles modernes, envahissantes et proliférantes, non seulement celle du veau d'or mais aussi celle de l'Etat, et de leurs vanités.

Mais, qu'est-ce donc qu'un judaïsme profane, relatif, contextuel, en situation ? Et qu'est-ce donc qu'un juif mécréant, irrégulier et non communautaire ? Un spectre souriant ? Un fantôme ironique ? Heinrich Heine parlait déjà des juifs comme d'un « *peuple spectre* ». Albert Memmi, d'un « *fantôme historique* », spectralisé par le génocide. Les Palestiniens à leur tour sont devenus une absence obstinément présente, un peuple revenant, qui hante les cauchemars du juif israélien : « *Fantômes énervants, obsédants...* »[45] .

Jacques Derrida fut, lui aussi, hanté par les apparitions du spectre. La « *question du fantôme* » le tenait. Au point d'imaginer une « *logique de la hantise* », qui s'appellerait « *hantologie* » [46]. Hanter, pour lui, ne signifiait pas être présent, présentement présent, car « *ils sont toujours là, les spectres, même s'ils n'existent pas, même s'ils ne sont plus, même s'ils ne sont pas encore* » [47]. Ils vont et (re)viennent. Du passé et du futur. On ne sait jamais s'ils témoignent « *d'un vivant passé ou d'un vivant futur* ».

Il s'agissait donc, en guise de programme philosophique, d'introduire la hantise dans la construction de tout concept, à commencer par ceux d'Etre et de Temps. De déconstruire, en somme, toute ontologie (celle de Heidegger, comme celle de Lévinas) : « *Voilà ce que nous appellerions ici hantologie. L'ontologie ne s'y oppose que dans un mouvement d'exorcisme. L'ontologie est une conjuration* [48]. » L'ontologie serait donc préventive. Une anti-hantologie de précaution. Réciproquement, l'hantologie serait une anti-ontologie radicale.

Notes

* Marrano en espagnol est péjoratif : en gros « porc »

Désigne les juifs convertis de force à partir de 1492 mais qui tout en pratiquant formellement la religion catholique continuaient à « judéiser » en secret. Double existence qui a duré des siècles et qui les a placés au carrefour entre le mythe du peuple élu et l'universalisme chrétien. D'où le phénomène Uriel da Costa, Spinoza, etc.

1. Ces critères sont particulièrement extensibles dans les recensements de l'Observatoire de la vie juive ou dans ceux du centre Simon Wisenthal Europe.

2. Michel Wieviorka (dir.), *La tentation antisémite*, Paris, Robert Laffont, 2005. L'avocat Guillaume Weill-Raynal proteste contre l'instrumentalisation de l'antisémitisme à des fins d'intimidation, et en appelle à raisonner au lieu de paniquer (*Une Haine imaginaire ?*, Paris, Armand Colin, 2005)

3. Alain Finkielkraut, *Au nom de l'Autre, Réflexions sur l'antisémitisme qui vient*, Paris, Gallimard, 2003.

4. Pierre-André Taguieff, *La Nouvelle judéophobie*, Mille et une nuits, 2002)

5. L'avocat William Goldnadel s'est ainsi constitué une (petite) notoriété médiatique en tant que plaideur professionnel dans les procès contre Daniel Mermet pour ses reportages à Gaza, ou contre Edgar Morin, Danièle Sallenave et Sami Naïr, pour leur tribune dans la presse. Cette intimidation tend à imposer une censure de fait. Il est dégoûtant d'avoir vu des éditorialistes ou producteurs d'émissions radiophoniques comme Alexandre Adler et Alain Finkielkraut venir témoigner à charge dans un des procès contre Mermet, jouant ainsi le triste rôle de mouchards et de censeurs. Si l'accusation a perdu la plupart de ces procès, la procédure n'en aura pas moins contribué à alimenter le doute et la rumeur, alors que le verdict fera l'objet d'un entrefilet confidentiel dans la presse. D'une tout autre gravité encore sont les menaces répétées envers le cinéaste israélien antisionisme Eyal Sivan.

6. Pierre-André Taguieff, *La Nouvelle judéophobie*, op. cit p. 74, 164 ; *Les prêcheurs de la haine. Traité de judéophobie planétaire*, Paris, Mille et Une Nuits, 2004.

7. Voir Michèle Sibony et Michel Warshawsky, *Israël à contre-chœur*, Paris, Textuel, 2003.

8. Dans *Le sionisme contre Israël* (Paris, Maspero, 1967), Nathan Weinstock avançait ainsi comme programme démocratique la « désionisation de l'Etat d'Israël ».

9. *Le Monde*, 11 septembre 2003.

10. Sans attendre la dite loi, les juges du tribunal de Versailles l'ont appliquée, condamnant Edgar Morin, Danielle Sallenave et Samy Naïr, pour une tribune publiée dans *le Monde*.

11. *Libération*, 20 juin 2005.

ABJECTIONS ORDINAIRES. De rapport Rufin en en imprécations, les variations de Pierre-André Taguieff sur la nouvelle judéophobie et l'antisémitisme de gauche tendent à devenir la vulgate d'un sionisme sénile. Dans un entretien radiophonique (sur Radio J, le 30 novembre 2003), Alain Finkielkraut se livrait à une charge furieuse contre le film du cinéaste Eyal Sivan, *Route 181*, programmé par Arte. Alors que les Juifs des Lumières critiquaient l'archaïsme d'un judaïsme religieux, il s'agirait, pour Sivan et ses semblables, de reprocher aux Juifs d'être passés du côté de la domination. Le but de leur « antisémitisme juif » serait alors de « les liquider, de les faire disparaître, de les tuer », au profit de l'émancipation universelle !!! Finkielkraut assimile, ainsi toute critique de la politique israélienne (donc le film de Sivan) à une attaque meurtrière contre les Juifs en général. À un différend politique, il substitue un conflit ethno-confessionnel. Un Goldnadel de gauche trouverait sans doute là matière à engager une procédure en diffamation. Mais la tendance à judiciaireiser la politique, à la dissoudre dans la frénésie de juger, est déjà un signe de son affaissement ; et un Goldnadel de gauche est aussi improbable qu'un « socialisme de marché », une propriété privée sans profit, un Medef philanthrope, ou un arc-en-ciel incolore. [12]

Passant allègrement de l'incrimination spécifique à la responsabilité collective, Finkielkraut enchaînait en soulignant que « Sivan n'est pas seul » : « Il y a en effet, Michel Warschawsky, Daniel Bensaïd [...] Dans la lutte de classe à l'échelle mondiale où ils se croient engagés, le voile islamique est un signe de ralliement des opprimés, Israël le nom propre de la domination, et la kippa un signe d'appartenance au camp des exploités. Voilà de quoi il retourne [...] Rien n'est plus douloureux pour les Juifs qui en voient de toutes les couleurs aujourd'hui que de subir l'assaut de cet antisémitisme juif » L'auteur des *Réflexions sur l'antisémitisme* qui vient recommander obliquement à ses auditeurs de s'abstenir d'une campagne de harcèlement, dont il suggère néanmoins qu'elle serait envisageable : « Ne les insultons pas, n'essayons pas d'obtenir leur numéro de téléphone portable pour les menacer ; parce qu'après ils vont se répandre, comme l'a déjà fait Eyal Sivan. »

Car, « attention, ceux qui nous cousent sur la poitrine la croix gammée ont envie de revendiquer pour eux-mêmes l'étoile jaune ». Il ne s'agit pourtant pas là d'envie masochiste, mais du droit légitime et imprescriptible de refuser la confis-cation étatique du judéocide et l'appropriation exclusive de la mémoire collective. [13]

NATION ETHNIQUE. Interrogé, dans la même émission de Radio J, à propos d'un article de Tony Judt favorable à l'idée d'État binational, paru dans la New York Review of books (qui n'a vraiment rien d'un brûlot gauchiste), le procureur Finkelkraut s'en inquiétait. D'autant plus que Judt, « à l'inverse d'Uyal Sivan, Michel Warschawsky ou Daniel Bensaid », est un libéral américain bon teint et un respectable historien des idées, poussé (lui aussi !), par hostilité envers Israël, à minimiser l'anti-sémitisme et à soutenir (avec Edouard Saïd) la perspective d'un État binational : « je crois qu'au-delà de la gauche de gauche, en Europe aujourd'hui, pour de bonnes raisons en apparence, le thème de la nation ethnique n'a plus de place. Nous vivons dans un monde qui célèbre simultanément l'individualisme radical et la société multi-ethnique. L'idée que les peuples ont une histoire, que leur histoire peut se transmettre par filiation en quelque sorte, et que cette histoire particulière mérite d'exister, cette idée-là disparaît complètement. Ce qui fait que les Juifs apparaissent de plus en plus, avec Israël, comme une exception et une régression tribale dans un monde qui a dépassé ces préjugés et qui célèbre sans cesse le mélange ».

Nul ne songe à contester que les peuples aient une histoire et une mémoire particulière. Ce qui est en cause, c'est l'ethnisation, « par filiation historique en quelque sorte », de cette histoire. Elle conduit à revendiquer pour un peuple particulier, au nom des souffrances subies, une justice spécifique, une justice adaptée, un privilège de justice, au mépris d'une justice universelle. Elle conduit le républicain Finkelkraut à célébrer les vertus de l'État ethnique et du droit du sang. Comme si le regain d'actualité de la vieille idée d'État bi-national, soutenue dans les années 1940 par les opposants à la partition, venait d'une idéologie du mélange et du métissage, et non des conclusions tirées, par une minorité de juifs israéliens et de militants palestiniens, des engagements non tenus depuis Oslo et de la désastreuse logique d'apartheid matérialisée par le Mur de séparation. [14]

PÈLERINAGE AUX SOURCES. L'État d'Israël prétend trouver dans le sous-sol de Jérusalem les fondements de sa légitimité. Le pae g nvi azé de la ville selon les fouilles archéologiques illustre cette 2enèse à rebours, établissant un droit d'aïnesse ou d'ant.érriorité sur im territoire. Pourtant, « on ne naît pas de Dieu », Et les "İ ;İİÀ électives sont de loin préférables aux généalogies subies. Emmanuel Levinas définissait le j t4 il 5 __ comme < une ai et indéchiffrable », comme « une adhérence

identité r i7c lë-" —

an ér-ie-u-r-e -à—t'o-u-të alZé-2,éance », ou encore comme une « 1 adhérence orieineue" ». Cette identification - le texte est intitulé

— - -, "Z 1-1 , , -----

« Pièces d'identité » - est assez dénoûtante : l'adhérence du molliİs—q- İ ĩ a lâ -r'o-c'-hë -t- !İu-a-n—tè, 'pİüs—I-a -my-t-holof lie des orieines. Or, « dans n'importe quel processus, ce que nous baptisons origine est à l'ordinaire son point d'aboutissement 17 ».

qrjgt e, _poiQt z

ro ? La roche, l'indéracinable, le minéral ultime ? Pour Michel Foucault, la filière complexe des provenances invitait a à ^te __te

Pré r e ntion aux écarts infimes, aux minimales déviat-iotl-S,-a-lu,- ? LÇ-c,i,d,ents-,e,t aux bifii c İtions'.« - » Pour Deleuze et Guattari, le devenir échappe

14. Voir M. Warschawski, Israël-Palestine : Le défi binational, Paris, Textuel, collection La Discorde, 2001.

15. R. Debray, Dieu, un itinéraire, Paris, Odile Jacob, 2,ooi. i(i. E. Levinas, Difficile liberté, Paris,

Biblio Essais, 1984. 17. R. Debray, *Dieu, un itinéraire*, op. cit.

12. Plaideur professionnel, l'avocat Gilles-William Goldnadel brode au prétoire sur les thèmes élaborés par Taguieff, « *persuadé que l'antisémitisme a muté et s'appuie désormais sur l'anti-israélisme et que son expression la plus dangereuse se trouve dans l'islamisme et l'extrême gauche* » (*Nouvel Observateur*, 14 juillet 2005).

13. Quant à Sivan et ses co-accusés, il suffirait de « *les attaquer publiquement* » pour « *créer une barrière de sécurité, car ce serait un aliment pour leur antisémitisme que de pouvoir revendiquer n'importe quelle insulte qui aurait été proférée à leur endroit* ».

14. Voir M. Warschawski, *Israël-Palestine : Le défi binational*, Paris, Textuel, collection La Discorde, 2001.

15. Régis Debray, *Dieu, un itinéraire*, Paris, Odile Jacob, 2001.

16. Emmanuel Lévinas, *Difficile Liberté*, Paris, Biblio Essais, 1984.

17. Régis Debray, *Dieu, un itinéraire*, op. cit.

18. Gilles Deleuze et Félix Guattari, *Mille Plateaux*, Paris, Minuit, 19..., p. 291.

19. Albert Memmi, *Portrait du Juif*, Paris, Gallimard, 1966 : « *Plus tard, en Europe, lorsque j'ai rencontré une multitude de ces "d'origine", j'étais trop prévenu et j'ai découvert qu'ils portaient ici un autre nom : ils s'appelaient entre eux les Isaélites.* »

20. Emmanuel Lévinas, *Difficile liberté*, op.cit., p. 43

21. Jean-Claude Milner, *Les penchants criminels de l'Europe démocratique*, Verdier, 2003. Lévinas tenait un propos guère éloigné lorsqu'il affirmait que l'entrée des juifs dans la vie nationale des Etats européens les a « *amenés à respirer une atmosphère imprégnée d'essence chrétienne* » (E. Lévinas, op.cit., p 357).

22. Benny Lévy, *Etre Juif*, Verdier, 2003.

23. Benny Lévy, *Etre Juif*, op. cit, p. 115.

24. *Ibid*, p. 82.

25. Isaac Deutscher, *Essai sur le problème juif*, Paris, Payot, 1969, et Maxime Rodinson, préface à *La conception marxiste de la question juive* d'Abraham Léon, Paris, EDI, 1968.

26. Bernard-Henri Lévy, *Le Monde*, 17 octobre 2003.

27. Bernard-Henri Lévy, *Récidives*, Paris, Grasset, 2004, p. 283.

28. Yeashayou Leibovitz, *Judaïsme, peuple juif, et Etat d'Israël*, p. 135.

29. Bernard-Henri Lévy, *Récidives*, op.cit., p. 395.

30. Parrainé notamment par Benny Lévy, Alain Finkielkraut, et Bernard-Henri Lévy.

31. Emmanuel Lévinas, *Difficile liberté*, op. cit., p. 270.

32. Albert Memmi décrète également que « *la diaspora doit cesser d'être une diaspora* ». Pour devenir quoi ? Une communauté en exil, une nation parmi les nations, un simple prolongement ou appendice déterritorialisé de « *l'Etat Juif* » ?
33. Yeshayahou Leibowitz, *Israël et Judaïsme*, Desclée de Brouwer, 1995.
34. Yeshayahou Leibowitz, *Judaïsme, peuple juif, et Israël*, op. cit. p. 76
35. Alain Badiou, *Circonstances 3*, Paris, Lignes, 2005.
36. Elias Sanbar, *Figures du Palestinien*, Paris, Gallimard, 2004.
37. Depuis, la Cour de Justice (européenne ou de La Haye) est allée plus loin en acceptant une plainte de l'Autorité palestinienne contre l'érection du Mur de séparation, ce qui revient à une reconnaissance de fait d'un Etat palestinien, puis seules sont recevables devant cette Cour les plaintes déposés par des Etats internationalement reconnus.
38. Leibowitz n'hésite pas à dénoncer « *les pogroms contre les arabes* ». Après tout, comment ne pas définir ainsi Sabra, Chatila, Jénine, ou encore les villages évacués et détruits de l'expulsion de 1948
39. Se repose ainsi, dans un contexte tout à fait différent, la question soulevée par Marx : s'émanciper de l'Etat Juif, comme la Prusse de 1840 de l'Etat chrétien, n'est pas rien ; mais c'est « *une émancipation politique* », et pas encore une « *émancipation humaine* ».
40. Voir Michel Warshawsky, *Iraël-Palestine, le défi binational*, Paris, Textuel 2001. Mais aussi Edouard Saïd, *D'Oslo à l'Irak*, Paris, Fayard, 2005.
41. Edouard Saïd, *L'égalité ou rien*, Paris, Fayard, 1999.
42. Initié par Francis Kahn, Rony Brauman et Daniel Bensaïd, il a vite recueilli un nombre inattendu de signatures dont celles de Pierre Vidal-Naquet, Michèle Sibony, Gisèle Halimi, Richard Wagman, Maurice Rajfus, Catherine Samary, Hubert Krivine, Janette Habel, Raymond Aubrac, Michaël Löwy, Samuel et Iaac Johsua, Alain et Philippe Cyroulnik, Gérard Chaouat, les regrettés Stanislas Tomkiewicz et Daniel Singer, et bien d'autres encore (voir *Le Monde*, 18 octobre 2000). Un appel plus largement signé encore a vu le jour depuis sous le titre « *L'autre voix juive* ».
43. Voir, Michèle Sibony et Michel Warshawsky, *A contre-chœur*, Paris, Textuel, 2003.
44. Un texte symétrique à l'appel « *En tant que juifs* » a été publié dans *Le Monde* à l'automne 2000 (signé entre autres par Mohamed Harbi, Nahla Chahal, Djamel Bouras) mettant en garde contre de possibles dérives antisémites. Même son de cloche dans la *Revue d'Etudes palestiniennes* animée par Elias Sanbar, ainsi que dans les interventions publiques impeccables de Leila Shahid.
45. Elias Sanbar, op. cit., p. 154
46. Jecques Derrida, *Spectres de Marx*, Paris, Galilée, 1993, p. 38)
47. *Ibid.*, p. 279.
48. *Ibid*, p. 255.

* Daniel Bensaïd, « Fragments mécréants. Mythes identitaires et république imaginaire », Editions Lignes et Manifestes, Paris 2005. Les dernières corrections orthographiques ou typographiques effectuées au moment de la parution du livre ne sont pas nécessairement introduites ici.